

27/2023

DELIBERATIONS COMMUNE D'ISSÉ (LOIRE ATLANTIQUE)

Envoyé en préfecture le 15/05/2023

Reçu en préfecture le 15/05/2023

Publié le

ID : 044-214400756-20230511-33_2023-DE

Nombre de conseillers en exercice14 présents10 votants12
--

L'an deux mil vingt-trois, le **ONZE MAI**
à 20 h 00 le Conseil Municipal de la commune d'ISSÉ,
dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la
présidence de Monsieur LALLOUÉ Jean-Marc, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 mai 2023

PRÉSENTS :

LALLOUÉ Jean-Marc	PIERRISNARD Béatrice	LE BOULER Cédric	CHIRADE Brigitte	HAMON Sylvain
GUILLEMOT Tatiana	BOMMÉ Jean-Paul	RAIMBAUD Nelly	RIOTTE Sandrine	GRIMAUD Sylvie

ABSENTS EXCUSÉS : MARTIN Yves donne pouvoir à PIERRISNARD Béatrice ; DUMARCHÉ Jérémy donne pouvoir à HAMON Sylvain

ABSENTS NON EXCUSÉS : HUGRON Dominique ; DUTERTRE Thomas

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : HAMON Sylvain

OBJET

33/2023

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHATEAUBRIANT-DERVAL :
RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS DE 2022**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale a introduit au Code Général des Collectivités Territoriales (Article L 5211-39) de nouvelles dispositions sur la démocratisation et la transparence du fonctionnement des E.P.C.I.

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance du rapport annuel d'activités de l'année 2022, et entendu, lors de la présente séance, les délégués,

DONNE ACTE à Monsieur le Maire de cette communication, étant précisé que ledit rapport d'activités de l'année 2022 sera mis à la disposition du Public, en Mairie, aux heures d'ouverture.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré à Issé,

Le Maire,
Jean-Marc LALLOUÉ

